This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS 165 h 16

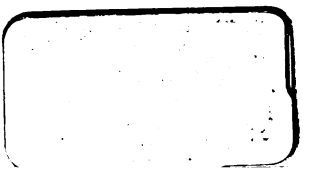

UNS. 168 h. 16

RECHERCHES
SUR LES
LANGUES
ANCIENNES ET MODERNES
DE LA SUISSE,

Et principalement du Pays de Vaud.

Par ELIE BERTRAND,

Des Académies de Berlin, de Gottingue, de Leipsic, de Mayence &c.

A GENEVE,

Chez CLAUDE & ANTOINE PHILIBERT.

M. DCCLVIII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
19 JUL 1955
OF OXFORD
LIBRARY

ESSAI
SUR LES LANGUES
Anciennes & Modernes
DE LA SUISSE,
Et principalement
DU PAYS DE VAUD.

CHAPITRE PREMIER.
Deſſein de cet Ouvrage.

CHANGER de langage, en adopter un nouveau, n'eſt pas pour un Peuple l'ouvrage d'un moment. Pour cela il faut bien des ſiécles. C'eſt l'uſage, c'eſt le commerce avec des voiſins, c'eſt le mélange des Nations, ce ſont les guerres & les conquêtes, les révolutions & les troubles, les tranſmi-

La formation des langues eſt l'ouvrage du tems & des circonſtances.

migrations & les colonies, qui donnent lieu à de nouvelles langues de ſe former, ou de s'introduire dans un Païs. Les conquêtes en particulier étendent la langue des vainqueurs & corrompent, ou reſſerrent celles des vaincus. Les ſciences, à l'ombre de la paix, les embelliſſent & les perfectionnent toutes. Moins un Peuple cultive les ſciences & les arts, plus difficilement il perfectionne ſon langage : plus un Peuple eſt libre, moins aiſément il adopte celui des autres Nations.

But de cet Eſſai.

QUAND ou demande donc à quelle époque & de quelle maniére la langue Françoiſe s'eſt introduite dans le PAIS-DE-VAUD, & pourquoi, quoique ſoumis autrefois aux mêmes Souverains, ou formans depuis longtems un même corps confédéré, les Suiſſes ne parlent pas le même langage ; pour répondre à ces queſtions ils en faut éxaminer pluſieurs autres, qui feront le ſujet de cet Eſſai.

On a parlé diverſes langues.

POUR éclaircir des matiéres, qui ſe dérobent dans la nuit obſcure du paſſé

passé à des recherches trop superficielles, on doit considérer d'un œil attentif les diverses révolutions qu'a essuié la Suisse, & les différentes langues, qu'on y a parlé, de siécle en siécle. Nous verrons en particulier dans le PAIS-DE-VAUD, la succession de trois ou quatre langues principales, qui, prises dans leur plus grand éloignement, n'ont aucun rapport qui se fasse sentir, & qui, considérées dans la décadence des unes & l'origine des autres, se raprochent par des nuances, qu'il est aisé de saisir, mais qu'il seroit toûjours désagréable de faire apercevoir par de trop longs détails. (a).

dans la Suisse successivement.

M. RUCHAT, mort Professeur en Théologie à *Lausanne*, a déja proposé quelques idées sur les langues anciennes de la Suisse, dans son Histoire Ecclésiastique du PAIS-DE VAUD,

Travaux de M. *Ruchat* & de *Bochat*.

(a) C'est sur un sujet de cette nature qu'il faut être court, pour éviter les reproches faits à d'autres.

Stultum est difficiles habere nugas.

VAUD, qui eſt imprimée (b) & dans ſon Hiſtoire générale de la Suiſſe, qui eſt en manuſcrit dans la Bibliotèque publique de BERNE (c). M. LOYS DE BOCHAT, mort Lieutenant-Baillival à Lauſanne, nous a parlé en particulier de la langue Celtique, dans ſes *Mémoires ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe* (d). Profitant des lumiéres, ou des ouvertures, de ces grands Hommes, je vais eſſayer de réduire dans un Syſtême abrégé ce que l'on peut dire ſur une matiére trop ingrate pour pouvoir fournir des ornemens,

(b) *Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Païs-de-Vaud.* Berne 1707. 8°.

L'auteur y a joint une Diſſertation ſur l'origine des principaux lieux de la Suiſſe, & en particulier du Païs-de-Vaud. p. 119—141.

(c) Ces manuſcrits ont été achetés par LL. EE. DE BERNE, des Héritiers de M. RUCHAT & procurés par les ſoins de Monſieur de WATTEVILLE DE NIDAU.

(d) *Mémoires critiques pour ſervir d'Eclairciſſemens ſur divers points de l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe* &c. par LOYS DE BOCHAT L. B. de Lauſanne 3. vol. in 4°. Tom. I. & II. 1747. Tom. III. 1749. chez M. M. *Bouſquet.*

mens, & trop aride pour devoir être déduite avec prolixité.

CHAPITRE II.

De la langue Celtique.

LES GAULES & vraisemblablement l'Helvétie furent originairement habitées par les *Celtes*, ou *Gaulois*. J. CESAR (a) & TACITE (b) semblent avoir voulu mettre ce fait, si contesté de nos jours, hors de toute contestation. On cite encore sur ce sujet l'autorité de STRABON, de PTOLOME'E & de PLINE (c). Les premiers habitans de la Suisse étoient Celtes.

LE sentiment de ces anciens Ecrivains doit l'emporter sans doute sur les décisions d'Auteurs modernes, comme PEUCER, AVENTIN, & PEUTINGUER, Cette opinion contredite.

(a) J. C. *Bellum Gallicum.* Lib. I. ab init. Cap. I. & Lib. VI. Cap. XXIV.

(b) C. T. *Histor.* Lib. I. Cap. LXVII. Et *de moribus Germanorum* Cap. XXVIII.

(c) Vide CELLARIUM, *Geographiæ antiquæ* Lib. II. Cap. III. Art. III.

GUER, qui, au commencement du ſeiziéme ſiécle, ſe ſont aviſés de donner une autre origine aux HELVETIENS, en les faiſant deſcendre des GERMAINS: Et l'autorité des ſavans de la Nation, qui ont été à portée d'en fouiller les Archives, doit être préférée à celle des Etrangers, qui ne peuvent s'appuyer que ſur des conjectures, toûjours incertaines (d).

Cette opinion defenduë.

LES *François*, qui ont ſoutenu que la Germanie même ſe peupla par des colonies *Gauloiſes*, ſont auſſi peut-être allés trop loin. Ainſi l'eſprit de parti & l'eſprit national donnent lieu à bien des excès. Mais ces Auteurs ont aſſûré, avec plus d'apparence de raiſon, que les *Helvétiens* étoient *Gaulois*. On peut le dire ſur-tout de ceux qui étoient voiſins des *Allobroges*. PIERRE DE LA RAME'E eſt à la tête de ces Ecrivains (e). Les Peres LAC-

(d) Voyez M. M. RUCHAT ubi ſupra : DE BOCHAT ubi ſupra & Monſieur DE WATTEVILLE Hiſtoire de la Confédération Helvétique. T. I. Lib. I. 1754. 8°. &c.

(e) *De moribus veterum Gallorum.*

LACCARIS (f) & PEZRON (g) ſuivirent.

DE nos jours des Savans d'Allemagne ont prononcé en faveur de leur Nation : Tels M. M. DE COCCEII, DE BERGER, DITHMAR & de LUDEWIG. Plus réſervé SPENER, dans ſa Notice de l'ancienne Germanie, laiſſe la queſtion indéciſe. M. le Chancelier LEU (h) panché pour les Germains. M. le Profeſſeur BECK (i) décide

Autorités modernes pour & contre.

(f) *Hiſtor. Coloniar. à Gallis in exter. nation. miſſarum.* Lib. I.

(g) *Antiquité de la Nation & de la langues des Celtes.* Perſonne ne paroît mieux avoir éclairci ces matiéres que Mr. l'Abbé BULLET, Profeſſeur en Théologie à Beſançon, l'un des Quarante de l'Académie Royale des ſciences de cette Ville-là. Je n'ai point encore vu ſes Mémoires ſur la langue Celtique & ſon Dictionaire, dont le prémier volume a paru. Je ne connois cet habile écrivain que par ſes Recherches ſur les cartes à jouer, ouvrage très curieux.

(h) Dans ſes ſavantes notes ſur l'Hiſtoire de Simler, en Allemand 4°. *Zurich.* pag. 13. 1735.

(i) Introductio ad Hiſtor. patriam ad annum 1743. Cap. I. Art. I. Tig. 1744. 8°.

cide ſans balancer en faveur des Gaulois, tandis que M. de BOCHAT plaide fortement pour eux (k).

Moyen de conciliation.

IL eſt glorieux pour nous que des Nations, qui ont tant d'autres ſujets de gloire, ſe diſputent ainſi celle de nous avoir en quelque ſorte donné l'être.

N'Y auroit-il pas moyen de trouver une conciliation, en ſupoſant que les *Gaulois* & les *Germains* peuplérent nos contrées inſenſiblement & ſucceſſivement, chacun de leur côté, en ſorte que nous appartiendrions à ces deux Nations?

La Suiſſe Occidentale peuplée par les Celtes; l'Orientale par les Germains.

LES *Gaulois* vinrent de l'Oueſt & du Sud peupler la *Suiſſe Occidentale* & *Méridionale*: Les Germains ſeront venus du Nord peupler la *Suiſſe Septentrionale*, *ou Orientale*. En faveur de cette ſupoſition nous pourrions alléguer le témoignage de TITE-LIVE (l),

(k) Voyez tout ce procès, inſtruit & jugé en faveur des *Celtes* ou *Gaulois*, dans les Mémoires ſur l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe. Tom I. Mem. I. p. 19. & ſuiv. Mem. II. & Tom. III. entier.

(l) T. L. *Hiſt.* Lib. XXI. Cap. XXXVIII.

(l), qui dit que les peuples des *Alpes* étoient *demi-Germains*.

AUTRE ſolution. Remontant plus haut ne pourrions-nous pas dire que les *Celtes* & les *Germains* n'étoient qu'une ſeule & même nation, qui ſe ſépara, & qui, prenant divers noms, s'établit en différentes contrées? STRABON l'affirme de ceux qui occupoient les bords du Rhin, qui ont, dit-il, la même origine & des uſages communs (m). DION aſſûre (n) que ceux qui habitent au deça & au delà du *Rhin* portoient autrefois le même nom de *Celtes*. Dans la ſuite les uns pri-

Peut être les Celtes-mêmes & les Germains, étoient-ils originairement un même peuple.

(m) S. Lib. IV. Cap. CXCVI. ab init. & Lib. VII. ab init.

(n) Rhenus ex alpibus Germaniæ le paulo ſupra Rhætos oritur, inde verſus occidentem profluens, ad ſiniſtram, Galliam ejuſque incolas, ad dextram, Germanos dividit, tandemque in Oceanum exit. Hic enim limes in hunc-uſque diem earum regionum habetur, ab eo tempore, quo diverſa nomina adeptæ ſunt. Siquidem antiquitùs populi, qui ex utraque parte Rheni habitabant, Celtæ uno nomine appellati ſunt. DION. CASS. *Hiſt. Rom.* Lib. XXXIX.

prirent celui de *Gaulois* (o), sur la rive droite, les autres celui de *Germains*, sur la rive gauche de ce fleuve.

Les Helvétiens approchoient plus des Celtes.

Ces Peuples parloient vraisemblablement aussi la même langue dans leur origine. Mais séparés & formans deux Nations ils se firent bientôt chacun une langue propre, qui s'éloigna de plus en plus de la langue primitive & commune. Peut-être que bientôt elle fut à peu près méconnuë & oubliée chez tous les deux.

La langue Céltique en usage en Suisse.

Puisque Cesar remarque que les *Helvétiens* étoient toûjours en guerre avec les *Germains*, cela ne nous conduit-il pas à conclure que par leur inclination & leur langue ils approchoient plus des *Gaulois* que des *Germains* & qu'ils leur appartenoient davantage?

De toutes ces conjectures, auxquelles nous n'avons garde d'attribuer l'autorité d'une démonstration, n'avons-nous pas quelque droit de conclure qu'on

(o) C'est les *Romains*, qui donnérent le nom de *Gaulois* aux *Celtes*. Jul. Cesar *Bell. Gall.* Lib. I. ab initio.

qu'on parloit dans le tems les plus reculés la langue des *Celtes* dans toute *l'Helvétie*, sur-tout dans la partie méridionale & occidentale? Peut-être étoit-elle moins pure que la langue *Celtique* de la *Gaule*, à cause du voisinage & du mélange des *Germains*. Les *Helvétiens* avoient des Colonies dans *l'Allemagne*. La *Forêt-noire* étoit appellée anciennement *Helvetiorum Eremus*, le desert des Suisses.

On croit trouver les restes de cette langue celtique dans la Province de *Galles*. Il est vrai-semblable que toute *l'Angleterre*, habitée par les *Bretons*, la parloit, à quelque différence près, avant l'invasion des *Anglois* & des *Saxons*, Peuples de la *Basse-Allemagne*, qui s'y jettérent. Ils ne pûrent pénétrer dans la Province de *Galles*, où le *Celtique* se conserva. On reconnoit encore quelques vestiges de cette langue dans le *Bas-Bréton*, soit parce que les Peuples originaires ont été moins confondus avec les autres Nations, soit parce que ce fut le lieu de la retraite des *Brétons*, qui ne voulurent

Reste de cette langue chez les Gallois & les Brétons.

lurent point ſubir le joug des *Saxons*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le *Gallois* & le *Bréton* ſe reſſemblent comme deux dialectes d'une même langue (p). Les dialectes du langage celtique étoient affreuſes. L'Empereur JULIEN, ſous qui ce langage ſe parloit encore, dit qu'il reſſembloit au croaſſement des corbeaux (q).

Cette langue a dû ſe corrompre & ſe perdre aiſément.

CETTE langue, quelle qu'elle ait été, n'a jamais pû être bien fixe, & elle a dû d'autant plus aiſément ſe corrompre & être ſupplantée, que les *Druïdes*, Docteurs, Prêtres & Juges de la nation, avoient pour régle de ne rien coucher par écrit (r). Que d'idiomes différens ne devoit-il pas y avoir chez un Peuple, inſtruit tout au

(p) Voyez le P. PEZRON *de l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes*; & RUCHAT Hiſt. Eccl. du Païs-de-Vaud pag. 122. Vide etiam Joh. RHELLICANI Tigurini *annot. in Cæſar. com.* in Lib. I. bell. gall. Cap. XXIX. Art. 84. T. II. 4°. Francfort 1606.

(q) Voyez M. de VOLTAIRE. Hiſtoire Générale T. I. pag. 6.

(r) Voyez la Celtopédie de PICCARD.

au plus par la tradition ? Auſſi STRABON & CESAR obſervent encore que même tous les Celtes ne parloient pas la même langue. De là ne devons-nous pas inférer qu'il eſt fort difficile de prononcer quelque choſe de bien certain ſur l'origine & la nature de cette langue ? Dès le ſixiéme ou le ſeptiéme ſiécle elle fut entiérement oubliée par tout.

Dialectes modernes des Suiſſes Allemands.

ON trouve dans les dialectes modernes & particuliers de pluſieurs diſtricts de la *Suiſſe-Allemande* grand nombre de mots & de phraſes, inuſitées dans la langue, qui ſe parle dans l'Allemagne : mots & tours de phraſes, qui ont vraiſemblablement une origine ancienne, qu'on pourroit peut-être trouver dans le *Celtique*. On y découvre auſſi quelques mots primitifs, hors d'uſage en *Allemagne*, mais dont les dérivés y ſont employés. Mr. SCHMIDT, Principal du Collège de *Berne*, Homme ſavant, a entrepris un dictionnaire de ces mots *Helvétiques*, pris ſeulement de la langue du Peuple du canton de *Berne*. Ce Jargon renfer-

ferme trois principaux dialectes ; celui de la Capitale & des environs ; celui de *l'Oberland* & celui de *l'Argew*, qui ſont en même tems les plus éloignés les uns des autres. Il a marqué d'abord dans ce vocabulaire les mots purement Suiſſes, primitifs & derivés, qui montent à près de mille ; enſuite les mots Suiſſes, qui reſſemblent plus ou moins aux mots Allemands, qui en ont ſans doute été formés, enfin les phraſes & les tours particuliers, ce qui fait en tout plus de cinq mille mots. Que ſeroit-ce ſi on prenoit tous les différens dialectes de la Suiſſe ? M. SCHMIDT ſoupçonne encore qu'il lui manque le quart des mots & la moitié des phraſes (f). On obſerve en général que l'*Alle*

(f) Voici quelques éxemples, en faveur de ceux qui connoiſſent cette langue. I. EN ARFEL ſubſt. maſc. *Quantum brachiis complecti poteſt.* Termin. urb. & agreſtis. Germani dicunt *arm-voll.* Inde ARFLE. Verb. *en ſach arfle ; curam ſeu rei provinciam in ſe ſuſcipere.* ERARFLE. *Verb. onus complecti poſſe.* Metaphor : *negotio parem ſe ſentire. I chans nit als erarfle. Impar ſum tot nego-*

lemand - Suiſſe reſſemble au langage du *Tirol*, de la *Souabe*, de la *Franconie*, & des Païs voiſins.

IL

negotiis. Z'MARFLE SCHLA Ver. *Dormire per hyemem*; de animalibus dicitur per hyemem ſopitis. Item *otio torpere.* Idem ac ſi dicas *d'arme zum arfle ſchla, brachia decuſſare.* Hinc ARFLIG. II. GAUFFELE ſubſt. femin. *Quantum utraque manu comprehendi poteſt.* Terminus merè Helveticus; urban. & agreſtis; componitur ex *gauf* & *fulle*, quorum priùs non amplius uſurpatur. Idem quod Hebræum *caf vola - manus.* Inde GAUFELE. verb. *utramque manum ad recipiendum parare.* UFGAUFELE. Verb. *menſuram ita replere ut ad pyramidis figuram ſurgat.* ERGAUFFELE. Verb. *utraque vola complecti ſeu comprehendere poſſe.* GAUFFELIG. GAUFFELIGEN adject. & adverb. *copioſus* & *copioſè.* III. HAMPFELE ſubſt. fœm. *Quantum una manu contineri poteſt.* Terminus urban. & agreſtis. Germani dicunt *hrand-voll.* Inde HAMPFELE. verb. *in manipulos dividere* HAMPFELIG. adject. *Manum implens.* HAMPFELIGE. *Abundanter.* HEMPFALI *Diminutivum.* IV. MUMPFEL ſubſt. maſcul. *Quantum ſimul ori ingeri poteſt.* Term. urb. & agreſt. Germanis *mund-voll.* Inde MUFLE; verb. *ore pleno loqui*, & *ore pleno edere.* MUMPFELI diminut. V. STUPFI ſubſt. neut. *Quantum*

Dialectes modernes des Suiſſes François.

Il y a dans le patois du *Païs-de-Vaud* & des environs divers dialectes (ſ). On y retrouve auſſi différents mots, dont l'origine eſt manifeſtement étrangére, & qui ne reſſemblent point aux mots uſités en françois (t). Ne pourroient-ils pas venir auſſi du *Cel-*

tum tribus digitis capi poteſt. Dialect. Haſlens. Hinc dici puto apud Germanos *Stüpfen*, pedibus fodicare; heic de digitorum fodicatione ſumitur.

(ſ) Il y a dans ce jargon différens dialectes. Les principaux ſont celui des environs du *Lac-Leman* dans le *Païs-de Vaud*, celui des montagnes d'*Aigle* & de *Valais*, celui des *Fribourgeois*, celui des *Neufchâtelois*, enfin celui de l'*Evêché de Bâle.*

(t) Voici quelques mots qui n'ont aucun rapport ſenſible avec le françois ni le latin, & qui ont manifeſtement une origine étrangére. *Beneita*, corbeille. *Ecoffier*, cordonnier. *Taffion*, punaiſe. Neufchatel. *Bocon*, morceau. *Bacon*, du lard. *Berna*, une pêle à feu. *Charopa*, pareſſeux. *Ecobia*, ou *Encobia*, qui a quelque empêchement aux jambes. *Brequeuna*, cuvette à beurre; Neufch. *Derbon*, taupe. *Eſqueuva*, balai. Neufc. *Segneula*, manivelle. *Graci*, genîévre. *Tacon*, piéce. *Pacot*, bouë. *Chavon*,

Celtique (v)? On en a conſervé grand nombre d'autres, qui étoient, dans le *Gaulois* du 13. 14. & 15. ſiécle, mais qui ſont hors d'uſage dans la langue *Françoiſe* de nôtre ſiécle.

Mr.

von, bout, extrémité. *Carquevalla*, babiller. Neufchatel. *Peſſubia*, veſſie. *Avans*, oſiers. *Lan*, planche. *Breguot*, rouet. *Coter*, aſſemblée. *Wagni*, ſemer. *Equauré*, ou *eſqueuré*, Neufchatel. battre le grain. *Toma*, ou *tema* verſer. *Jobia*, conſulter, meſurer, aranger. *Beſſon*, jumeau. *Debada*, inutilement. *Carcouaille*, haneton. *Giſſia*, veſſie. *Salguetta*, oſeille: Neufchatel. *Bouta*, regarder; Neufchatel. *Loda*, contrevent. *Moquiar*, ou *Moclar*, hameçon. *Goura*, corne du pié d'un Bœuf; Neufchatel. *Janglia*, mentir. *Foudar*, ou *Faudar*, tablier. *Piva*, pomme de pin. *Schatton*, piéce de chariot, tricot. *Couzon*, ſouci. *Cortairia*, aiguillée. *Détrau*, hache. On pourroit faire un recueil de près de mille mots de ce genre.

(v) Voici quelques exemples des mots *Celtiques*, conſervés dans le patois. *Eigue*, de l'eau, en uſage encore dans le jargon des provinces méridionales de *France*. *Bauma*, une grotte, une caverne. Delà le mot Allemand *Balm*. Sept villages de *Suiſſe*

Idée de M. de Bochat.

Mr. de BOCHAT a prétendu que la plûpart des plus anciens noms des lieux de la *Suiſſe-Françoiſe* & *Allemande* étoient *Celtiques* d'origine (x) : Mais on a trouvé qu'il y avoit dans pluſieurs de ces étimologies beaucoup d'incertitudes, & qu'il faiſoit venir du *Celtique* des mots, qui paroiſſoient viſiblement dériver du *Latin* corrompu du IX. ſiécle, ou du François naiſſant dans les ſiécles ſuivants, de même que de la langue Allemande des divers âges.

CHA-

& trois Châteaux portent ce nom de *Balm*, *Baume*, ou *Baulme*. Douze lieux en France ont le même nom. *Drudze*, du fumier. *Dru* & *Druz* en Celtique, terre graſſe. *Sébagni*, ſe baigner, du Celtique *Baniu*, une eau profonde ou haute. Le patois *blau* & le françois *bleu* vienneut du Celtique *blaure* & *blaue*. *Etala*, buche de bois; en *Bréton* on dit *étau Trontze*; tronc de bois; les *Brétons* diſent *tronch*, & *trontze*.

(x) Pour en juger parcourez le Tom. III. des Mémoires ſur la Suiſſe ancienne. Voyez auſſi la diſſertation de RUCHAT ſur l'origine des noms pag. 123. & ſuiv.

CHAPITRE III.

De la Langue Grecque.

SANS DECIDER ſi jamais on a parlé la langue *Grecque* dans l'Helvétie, il eſt certain du moins qu'elle n'y étoit pas ignorée, lors même que le *Celte* étoit la langue vulgaire du païs. CESAR dit qu'on trouva dans le camp des *Helvétiens* vaincus des tables ou des regiſtres écrits en lettres grecques. (a) Il aſſure dans un autre endroit que les *Gaulois* dans preſque toutes leurs affaires publiques & particuliéres ſe ſervoient de la langue des *Grecs*. (b) STRABON dit expreſſément la même choſe (c). La langue Grecque connuë dans l'Helvétie.

(a) In caſtris Helvetiorum tabulæ repertæ ſunt literis græcis confectæ. B. G. Lib. Cap. XXIX. ab initio.

(b) B. G. L. VI. Gallos in omnibus ferè rebus publicis & privatis rationibus & contractibus literis græcis uſos eſſe affirmat.

(c) STRABON. Lib. IV. Eadem urbs Maſſilia Gallos linguæ græcæ fecit ſtudioſos

Objection contre le passage de Céſar.

JE n'ignore pas qu'on prétend (d) que ce n'étoit que les caractères qui étoient Grecs, & on veut l'établir en faiſant remarquer que CESAR écrivant depuis les *Gaules* à *Ciceron* le fait en *Grec*, de peur, dit-il, que les deſſeins des Romains ne ſoient découverts aux ennemis (e). Le Porteur étoit un ſimple Cavalier Gaulois, gagné par argent.

Réponſe.

PUISQUE CESAR employe le même terme pour déſigner la lettre à CICERON & les Régiſtres des *Helvétiens* (f), ce terme ne peut pas ſignifier là

ſos & eouſque amantes, ut contractus & conventa apud eos græcô ſermone conficiantur.

(d) Vid. H. GLARÉANI *annot. in Lib. I. de B. G.* Cap. XXIX. Art. 43. ALDEMANUCE. dans ſes ſcholies ſur CÉSAR (in hunc Lib.) dit au contraire, *literis & ſermone.* Il eſt contredit en cela par LIPSE.

(e) B. G. Lib. V. Cap. XLVIII. Epiſtolam, græcis literis ad Ciceronem in hibernis obſeſſum, ideo exaratam, ne eâ interceptâ Romanorum conſilia hoſtibus proderentur.

(f) *Literis græcis.* F. HOTMAN (*in notis*

là la langue Grecque, ici ſimplement les caractères. Suppoſant que la langue Grecque n'étoit que la langue des gens de condition & des hommes de lettres; CESAR n'eſt point en contradiction avec lui-même.

ON ſait que *Marſeille*, dans ſon origine, avoit été une Colonie de *Phocéens*. C'eſt PAUSANIAS qui nous l'apprend (g). Là abordoient ſans ceſſe d'autres *Grecs*, & de là ils ſe repandoient de proche en proche dans le reſte des *Gaules*. Remontant les rives du *Rhône*, ils ne pûrent qu'être invités à s'établir ſur les bords rians du *Lac-Léman*. Auſſi croit-on y trouver des reſtes de leurs uſages & des monuments de leur langue. D'abord ils s'établirent vers les riviéres (h), en-

Colonies Grecques à Marſeille.

tis in h. l. Cæſar. B. G. L. I.) raporte divers exemples pour prouver que *literæ græcæ* ne peut déſigner que la langue Grecque, & non pas ſimplement *notas ſive literarum formas.*

(g) P. Lib. X. Cap. VIII.

(h) De là le mot de πάγος, pagus. On connoit les vers de GLARÉAN.

enſuite ils s'avancérent dans les terres ; (i) enfin la crainte de leurs ennemis leur fit bâtir des fortereſſes (k) ou des lieux fermés de murailles. „La „Colonie des Grecs, dit le célébre Mr. „DE VOLTAIRE (l) cette colonie qui „fonda Marſeille ſix cens-ans avant „nôtre Ere vulgaire, ne put polir la „*Gaule*. La langue Grecque ne s'éten„dit pas même au-delà de ſon territoi„re. "Rien de plus vrai. Mais des mots *Grecs* pûrent ſe mêler parmi les langues des peuples voiſins. On en retrouve encore quelques reſtes reconnoiſſables.

D'AUTRES *Grecs*, les *Doriens*, étoient venus dans l'*Illyrie* & la partie ſupérieure de *l'Italie*, voiſine de la *Rhétie* & de l'*Helvétie*, d'où ils ont pû ſe répandre comme dans le *Piémont* & la *Savoye*. De là *Graiæ Alpes*,

(i) De là le mot de γεω, geu, comme *aargeu*, *thurgeu* &c.

(k) De là mot de πυργος, burg, bourg &c. *Arbourg*, *Lentzbourg*, &c.

(l) Hiſtoire générale, Avant-propos. Tom. I. pag. 4.

pes, les *Alpes-Grecques*. TACITE parle d'une tradition, qui rapelloit les voyages d'ULYSSE dans la *Rhétie*, & il dit que dans les confins de la *Germanie* & de la *Rhétie* on trouvoit encore des monumens en langue *Grecque* (m).

Sentiment de M. Altmann.

Mr. ALTMANN, célébre par des ouvrages de plus d'un genre, s'eſt plû dans une harangue ingénieuſe de raſſembler quelques unes des traces, qui reſtent dans la *Suiſſe*, d'un établiſſement des *Grecs*, ou d'un commerce avec ces Peuples. (n) Il cite nombre de mots *Gréco-Celtiques*, & il en auroit aiſément pû groſſir le catalogue. Il raſſemble des uſages, qui paroiſſent empruntés de la *Gréce*. Telles les aſſemblées des *Grecs* aux *Thermopiles*, qui reſſemblent aux diettes des Cantons à *Baden*. Cette réunion même

(m) TACITUS, *de moribus Germanorum*, dit, *monumenta & tumulos quoſdam* GRÆCIS LITERIS *inſcriptos in confiniis Germaniæ, Rhætiæque adhuc extant.*

(n) J. G. ALTMANNI *Oratio de Helvetiâ græciſſante.* Tempe Helv. T. 2. p. 9.

même de plusieurs républiques aristocratiques, ou démocratiques, dans un corps confédéré, est encore une image de l'association des *Grecs*. M. de STANIAN l'avoit déja remarqué. Ces droits de Bourgeoisie, associations qui ne se voyent qu'en *Suisse*, sont imitées de ces Peuples.

La langue Grecque fut celle des gens de lettres dans les Gaules jusqu'au V. siécle.

LA langue *Grecque* fut long-tems celle des gens de lettres dans les *Gaules*; ne pouvoit-elle pas aussi être en usage dans l'*Helvétie*? Du tems de l'Empereur JULIEN cela avoit encore lieu dans les *Gaules*; Mais au Ve. Siécle elle fit place à la langue *Latine*, dans *Marseille* même, le centre des colonies & de l'érudition Grecque, où du tems de CICERON & de STRABON on voyoit régner l'urbanité d'Athênes. Les ouvrages que nous avons de quelques Ecclésiastiques Marseillois, qui vivoient au Ve. siécle, sont déja en *Latin*. Tels les livres du Prêtre SALVIEN. On voit par les lettres des Eglises de *Lyon* & de *Vienne*, écrites au second siécle, lettres qu'EUSEBE nous a conservées, que

que la langue *Grecque* étoit connuë alors dans ces villes-là. Mais on a droit de conclure de la préface que St. IRENE'E, Evêque de *Lyon*, qui vivoit dans le même siécle, a miſe à la tête de ſes cinq livres contre les héréſies, qu'on y inſtruiſoit le Peuple dans la langue du Païs. Il s'excuſe ſur la groſſiéreté de ſon ſtile *Grec*, parce que, dit-il, demeurant parmi les *Celtes*, il falloit s'exercer à parler le plus ſouvent leur langue barbare.

ON croit retrouver dans le patois du PAYS-DE-VAUD divers mots, inuſités en Latin & en François, qui ſemblent avoir une origine Grecque. (o) On pré-

Reſtes de la langue Grecque dans le Patois du Païs-de-Vaud.

(o) *Epei* ne vient-il point du grec επει; *arci* de αγα; *étrummé* de ελυμμα; *trageta* de ἁγαγος, un chariot! *moúze*, une geniſſe, de μοχη; *Coureié*, Neufchat., badiner, de χορευειν; *Corti*, jardin de χορτος; *Battolie*, Neufchat., babiller, de βαττολογειν; *Paſſéi*, échala, de πασσαλος! *Adei*, toûjours, de αδει: *Cure* & *coure*, folle, de κυρη; *Schotta*, abri, couvert, de σκολος; *Oura*, vent, de ουρος; *chairfouillet*, cerfeuil, de χαιρεφυλλον; *Pier-*

prétend auſſi que quelques noms de Ville en dérivent (p).

CHAPITRE IV.

De la Langue Latine.

Les Gaules & la Suiſſe ſoumiſes aux Romains.

LA LANGUE LATINE fit bientôt oublier la *Celtique* & la *Grecque*. Elle fut introduite dans les Gaules depuis que les Romains vainqueurs s'en furent rendus les maîtres. Déja environ cent & vingt ans avant l'Ere Chrêtienne ils s'étoient mis en poſſeſſion de trois Provinces, la *Narbonoiſe*, l'*Aquitanique* & la *Viennoiſe*, c'eſt-à-dire de la *Guienne*, du *Languedoc*, de la *Provence*, du *Dauphiné*, de la *Savoye*, où étoit compriſe *Genève*, la derniére des places de cette vaſte domination du côté du Nord. Cette

Pierraſſet, Perſil, de πετροσελινον. Le *Momo* en Grec μομμω & μορμω. *Grépes* en Grec γρυπες. *Bruma* de βρυμω, &c ?

(p) Bâle, ou Baſle, Baſel, de Baſilia, de Βασιλευς, Ville Royale &c.

Cette ville, auſſi agréable qu'elle eſt ancienne & célébre, étoit alors ſituée toute entiére ſur la rive gauche du *Rhône*, qui faiſoit la borne entre les *Allobroges* & les *Hélvétiens*. JULES-CESAR conquit le reſte de ce beau païs environ l'an de Rome 696 & 58 ans avant nôtre Eré. Les *Helvetiens*, ſuccombant ſous la puiſſance & la fortune de celui à qui *Rome* même fut contrainte de ſe ſoumettre, rebâtirent les villes qu'ils avoient brûlées. (a) CESAR plaça une colonie, compoſée principalement de cavalerie à *Nion*: ſon quartier s'étendoit au moins depuis la riviére de *Verſoi* à celle d'*Aubonne* (b). D'autres Colonies

(a) Les *Helvétiens*, qui avoient voulu pénétrer dans les *Gaules* par la *Bourgogne*, avoient brulé douze grandes Villes & quatre cent Villages que JULES CESAR les contraignit de rebâtir.

(b) SPON *Hiſt. de Geneve* Liv. I. pag. 23. Tom. I. & *Diſſertation ſur la Colonie équeſtre* T. IV. p. 23. & ſuiv. Geneve 12°. 1730. Voyez Hiſt. de la confed. Liv. I. T. 2. pag. 23. note.

nies s'établirent bientôt en d'autres endroits du *Pays-de-Vaud*. Quelques-unes s'étendirent dans la ſuite dans quelques endroits de la *Suiſſe-Septentrionale*, & du côté de l'Orient.

Comment la langue Latine s'introduiſit & s'établit dans les Gaules & l'Helvétie.

DANS peu la langue des Vainqueurs fit de tels progrès dans les *Gaules* & *l'Helvétie* vaincues, qu'en moins de quatre ſiécles elle devint celle des Villes & des bonnes maiſons. Le *Celtique* ne fut plus que la langue du petit peuple. Les ſoldats, répandus ça & là, ne parloient que Latin. Les Gouverneurs, ou les Magiſtrats Romains, ne prononçoient leurs ſentences qu'en Latin. Pluſieurs Empereurs Romains réſidérent dans les *Gaules*. Bientôt les procès ſe plaidérent & tous les actes s'expédiérent en Latin. Dès le IV. Siécle les priéres ſe firent communément dans la même langue. D'ailleurs on cultivoit déja depuis long-tems l'éloquence & les lettres Latines dans les écoles de *Bourdeaux*, de *Lyon*, d'*Autun*, de *Beſançon* & de *Rheims*. St. JEROME & d'autres Ecrivains étrangers font des éloges des ſuccès de ces

Maî-

Maîtres. CORNELIUS FRONTON, Orateur du ſecond ſiécle, donne à l'école de *Rheims* le nom de nouvelle *Athénes*. (c) D'abord les perſonnes bien élevées parlérent Latin, & le peuple entendoit ce qui ſe diſoit. Bientôt le peuple lui-même parla cette langue, & peu à peu il n'en parla plus d'autre. Les Chefs de famille, depuis longtems Citoïens de Rome, l'apprirent même à leurs eſclaves. Ainſi dès la fin du IV. ſiécle la langue *Latine* étoit la langue du vulgaire (d).

Pourquoi la langue s'établit plus promptement dans le pays de Vaud.

LES Romains, ayant formé dans le *Païs-de-Vaud* des établiſſemens plus conſidérables & placé ſucceſſivement de plus nombreuſes colonies, leur langue dut s'y répandre plus promtement & s'y établir plus univerſellement, que dans l'*Helvétie Orientale*, où ils pénétrèrent vraiſemblablement plus tard & ſe placèrent en plus petit

(c) Voyez *notit. Orb. antiq.* C. CELLARII à l'Article de *Rheims*.

(d) Mr. HAINAULT Chronol. ſur la fin du IV. ſiécle.

tit nombre. Trouvant dans les riantes contrées du *Païs-de-Vaud* un grand nombre de Villes, déjà rebâties par les ordres & les soins de JULES-CESAR, ils s'y fixérent plus volontiers, charmés de la douceur du climat & préférant de s'attacher aux sociétés des villes, plûtôt que de se répandre dans les campagnes de l'*Helvétie* à l'orient, païs plus couvert de bois. Outre les Villes de *Geneve* & de *Neufchâtel*, il y avoit dans le seul *Païs-de-Vaud* les Villes d'*Avanche*, d'*Orbe*, de *Lausanne*, d'*Yverdun*, de *Moudon*, de *Grandson*, de *Vevey*, de *Nyon*, de *Villeneuve*, d'*Aubonne*, au lieu que dans l'*Helvétie* Orientale, aujourd'hui *Allemande*, on ne pouvoit peut-être compter que deux Villes, qui subsistassent depuis quelque tems, *Soleure* & *Zoffingue* (e). L'Hi-

(e) Voici les noms anciens de ces villes-là. Avanches, *Aventicum*, & sous VESPASIEN, qui la rebâtit, *Colonia Flavia*. Orbe, *Urba*, *Urbigenum*. Lausanne, *Lausonna* & *Lausunum*. Yverdun, *Ebrodunum*. Moudon, *Minidunum*. Vevey, *Vibiscus*. Nion, *Nevidunum* & *Noviodunum*, sous les Romains

L'HISTOIRE de l'*Helvétie*, dans le IV. & le V. Siécle, devient si obscure qu'on ne peut avoir aucun monument de la langue qu'on y parloit. Les arts & les sciences y tombérent dans un profond oubli. L'ignorance, compagne du régne des Barbares, qui enva-

Désolation de l'Helvétie des le commencement du IV. siécle, qui introduit la barbarie du langage.

mains *Colonia Equestris Novioduni.* Villeneuve, *Pennilucus.* Aubonne, *Albona.* Neufchâtel, *Noïdenolex.* Soleure, *Solodorum.* Zoffingue, *Tobinium.* Les Romains bâtirent Vindisch (*Vindonissa*): De même qu'*Augusta Rauracorum.* Auguſt à deux lieues au-dessus de Bâle. Ils eurent des établissemens à Bade (*Aquæ Helvetiæ:*) A Winterthour, (*Witodurum*): A Constance, (*Gannodurum*): *Tigurum* fut fortifiée par DIOCLETIEN. Zug est peut-être le *Tugium* de STRABON. Les Romains avoient en quartier des troupes en divers lieux de la *Suisse.* On vient encore de trouver à *Oberkalm*, au Bailliage de *Lentzbourg*, des preuves du séjour de la vingt & uniéme Légion dans ce quartier là. Le célébre Mr. DE HALLER, sçavant dans plus d'un genre, & supérieur dans tous les genres, a été envoyé pour rassembler les monumens d'antiquité de ce lieu là. Grand nombre de lieux bâtis depuis l'empire des *Romains* en Helvétie portent

des

envahirent les différentes provinces de l'Empire Romain, s'y répandit, comme dans les *Gaules* & la *Germanie*. Sous les régnes d'HONORIUS & de VALENTINIEN l'*Helvétie* fut ravagée, comme toute la Gaule. Ses villes furent pour la plûpart renverſées de fond en comble. *Orbe*, l'ancienne *Urbigenum*, & *Avanche* furent brûlées. Quelques-uns attribuent ces déſolations aux *Huns* & aux *Alains*: D'autres, doutant que jamais ils ſoient venus juſques dans l'*Helvétie*, attribuent ces excès aux *Allemands*. Pendant ces tems de ténébres & de déſolation, il paroît qu'un

des noms latins: On en trouve une multitude d'exemples dans le *Pays-de-Vaud*. Mont-préveyre, *mons presbyteri*: Champréveyre, *campus presbyteri*: Paleiſieux, Palaiſuel, *Palatiolum*: Romont, *Rotundus mons*. Champ-vent &c. Divers noms ont été impoſés à des lieux depuis le Chriſtianiſme introduit. *St. Maurice*, *St. Saphorin*, *St. Sulpice*, *St. Croix*, *St. Aubin*, *St. Blaiſe*, *Domdedy*, *Dompierre*, *Domus Deſiderii*, *Petri*; *Donna-thire*, *Domina-thecla*: *Môtier* ou *Moutier*, *Monaſterium*; *St. Loup*, *St. Lupicin*, &c.

qu'un *Latin* barbare ſe répandit & s'établit dans tout le *Païs-de-Vaud*.

Nous aprenons de Suetone & d'Eutrope que Cesar Auguste avoit placé dans la *Gaule*, vers le *Rhin*, quarante-mille captifs *Germains*. Ils portérent avec eux leur langue, qui différoit vraiſemblablement de la *Celtique*, qu'on parloit auparavant dans ces lieux-là (f). Dans un pays, probablement moins peuplé que l'*Helvetie* occidentale, ils forcérent bientot les anciens habitans à oublier leur langue & à adopter la leur, tandis que les *Helvétiens-orientaux* perdoient l'uſage de la leur pour aprendre le *Latin*.

Séparation de la langue des Helvétiens plus de trois ſiécles auparavant.

(f) J. Rhellicanus & H. Glareanus, deux Savans *Suiſſes* Commentateurs de Céſar, ont prétendu que la langue des *Gaulois* étoit l'*Allemande*. Ils trouvent l'ancienne langue *Celtique* ou la *Germanique* dans celle des peuples au-delà du *Rhin* & dans celle des *Suiſſes*. On peut dire qu'elles ont du raport : aller plus loin c'eſt donner des conjectures pour des démonſtrations. H. Glareani Helv. *annot. in Lib. I. Com. Cæſ. de B. G.* n°. 3.

Ainſi les uns, dès cette époque étoient peut-être déja devenus *Germains*, & les autres *Romains* (g.)

Mots Latins dans le patois du pays de Vaud.

On retrouve encore dans le Patois de la *Suiſſe-Romande* une multitude de mots, qui viennent du *Latin*, ou qui ſont purement latins; mots aujourd'hui inuſités dans la langue *Françoiſe* (h). J'ai vu une traduction en vers de

(g) J. Rhellicani *annot. in Lib. I.* B. G. Cap. XXIX.

(h) En voici quelques exemples, uniquement en faveur de ceux qui entendent ce jargon. De *l'aréna*, pour du ſable, *arena*. *Ara*, pour labourer, qui vient auſſi de *laborare*; le patois eſt l'*arare* des Latins. *Clioure la porta*, *Claudere portam*. *On tra*, pour une poutre; du latin *trabs*. *On trabaſi*, piéce de preſſoir, *trabs-baſis*. *Nion*, pour perſonne, de *nemo*. *Niolés*, pour nuages, de *nebulæ*. La *grand-vi*; ou *vionnet*, pour chemin, de *via*. *On palin*, pour un pieu, de *palus*. *Lo moti* de *monaſterium*, en vieux gaulois *mouſtier*. *Ouna génélie*, de *gallina*. *Dai-forcé*, pour des ciſeaux, de *forceps*. *On manti*, de *mantile*. *Tzézi*, pour tomber, du prétérit *cecidit*. *Fréza* pour briſer, *frangere*. *Fratzi*, de *fractus*. *Cordre*, pour ſouhaiter

de quelques métamorphoſes d'OVIDE, faite dans le Siécle paſſé, en patois du *Pays-de-Vaud*, par un profeſſeur en belles-lettres de l'Académie de Lauſanne : c'eſt Mr. Clerc. On étoit frapé de voir le rapport ſingulier des mots de l'original & de la verſion. On trouve encore un grand rapport entre divers mots *Italiens* & des mots de nôtre Patois (i).

haiter de cœur quelque choſe à quelcun, de *cor, cordis. Jouveno*, pour jeune, de *juvenis. Engaine*, détour, tromperie, *d'ingannare*. De-là le vieux mot françois *enguainer*, & *enginer*. LA FONTAINE s'en eſt encore ſervi, Liv. IV. fab. XI. Voyez le Diction. de MÉNAGE. *Traqua*, en Patois de Neufchatel, veut dire traverſer ou paſſer un ruiſſeau d'une enjambée ; l'analogie avec les mots Latins, *Trans aquam*, eſt évidente.

(i) En voici quelques exemples. *De la Crutze*, du ſon de farine. Les Italiens diſent *Cruſca*, baccia di grano, o biade macinate, ſeparata dalla farina. *Gorgolion*, calendre, charençon : les Italiens diſent *Gorgolione. Gorgolir*, les Italiens diſent *gorgoliare*. *Appiana*, applanir ; les Italiens diſent *appia-*

On ne ſera point ſurpris de retrouver tant de traces du latin dans le jargon vulgaire du Pays-de-Vaud, lorsque l'on conſidérera que cette Langue Romaine, toute corrompuë qu'elle étoit, s'y conſerva juſques dans le ſeiziéme ſiécle. Il falloit qu'en 1536 elle fût non ſeulement entenduë, mais encore en uſage, puiſque les Lauſannois, dans des repréſentations qu'ils firent à cette datte, par des députés envoyés à Berne, demandoient „ qu'on fit les „ Actes publics en latin, plutôt qu'en „ françois, puiſque le latin étoit plus „ connu par-tout. „ (k) Cependant dès-

appianare. Chambero, écreviſſe; les Italiens diſent *gambero. Croubille*, corbeille, en Ital. *Corbello.* Le mot de *fare* eſt Italien & patois dans les mêmes ſignifications. *Galé*, gai, gentil, peut venir de l'Italien *gala*, ornement, *di gala* gaiement. *Embronchi*, fâché, de l'Italien *imbronciare* & *imbruſchire*, ſe fâcher.

(k) Voyez RUCHAT, Hiſt. de la Reformat. de la Suiſſe Liv. XIV. p. 657. Tom. V. ſur l'année 1536. Nous avons encore un monument barbare du latin ſingulier du

dès-lors ſi quelques Notaires écrivoient encore en latin, il eſt certain que pluſieurs couchoient déja leurs actes en françois.

Cette langue, bannie du ſervice divin par la Réformation, le fut des Reſcripts du Souverain, depuis la conquête du Pays par les Bernois & les Fribourgeois, & ceſſa par-tout dans ce ſiécle d'être de l'uſage ordinaire. Ce ne fut bientot plus qu'une langue commune entre ceux qui s'apliquoient aux Sciences.

CHA-

du XIVe. ſiécle. Il étoit alors en uſage dans la légiſlation & la juriſprudence. *Placitum generale* AIMONE *de* COSSONAY. *Lauſannæ Epiſcopô habitum*: *Anno* 1368. Ce ſont des réglemens civils & criminels faits par le Seigneur Evêque dans une aſſemblée tenue à Lauſanne.

TAYLOR INSTITUTION UNIVERSITY 19 JUL 1955 OF OXFORD LIBRARY

CHAPITRE V.

Confuſion de diverſes langues dans l'Helvétie, & établiſſement de l'Allemande dans la partie orientale.

Les invaſions des peuples du nord cauſent de la confuſion dans les langues du midi.

LA LANGUE d'un Peuple dépend beaucoup de ſon état politique, & ſes changemens ſuivent ordinairement ſes révolutions civiles. L'Helvétie libre, partagée en quatre Cantons avant JULES-CESAR, parle ſa propre langue : L'Helvétie ſous les Romains, adopte celle de ces maîtres du monde. De ce mélange devoit déja naître bien de la barbarie, quand des Peuples venus du nord, ſe répandant de toutes parts, comme un torrent, envahirent diverſes provinces de l'Empire, les *Goths*, les *Bourguignons*, les *Allamannes* & les *Francs*. De là une confuſion univerſelle dans les langues des Peuples du midi, qu'ils conquirent, ou chez leſquels ils s'établirent. Loix, uſages, langage, tout dut

dut être confondu dans nôtre hémiſphére, depuis le IVe. ſiécle juſqu'au XIVe. Tant d'invaſions, tant d'émigrations, qui continuérent pendant près de dix ſiécles & finirent par les Croiſades, durent changer la face de la terre, mêler toutes les Nations, & faire naître par ce mêlange une multitude de dialectes. Il n'y eut aucun Pays, qui n'eût ſes Uſurpateurs. M^r. DE VOLTAIRE fait une eſquiſſe de cet affreux tableau dans divers endroits de ſon *Hiſtoire générale*. Des *Normans*, des hommes venus du Nord, la plûpart *Danois* & *Norvégiens*, établirent leur langue dans une grande Province de la *Gaule*, qu'on apella *Normandie*. RAOUL étoit le chef de ces Barbares. CHARLES le Simple lui céda cette Province au commencement du Xe. ſiécle. GUILLAUME le *Conquérant*, Duc de *Normandie*, envahit enſuite l'*Angleterre*, & fit des efforts pour y établir la langue des Vainqueurs. C'eſt en 1066 que HAROLD fut détroné & GUILLAUME couronné. Le Prince *Anglois* perdit la couronne & la vie.

De ces révolutions naquirent déja un mêlange des langues *Gauloiſe* & *Danoiſe*. Ce dialecte fut en uſage en *Angleterre* juſqu'à EDOUARD III, & il en reſte encore bien des traces dans la langue *Angloiſe*. J'ai ouï dire à un *Danois* qu'il retrouvoit bien des expreſſions des langues du Nord dans le Jargon des Payſans de l'*Oberland*.

Les langues de ces peuples, dialectes d'une même langue.

LES langues de toutes ces diverſes Nations, qui du Nord vinrent au Midi, quoique, ſans doute, différentes à pluſieurs égards, n'étoient peut-être que des dialectes, plus ou moins éloignés d'une même langue. C'eſt leur mêlange qui a donné lieu avec le tems aux plus grandes différences.

Langue des Goths.

NOUS avons encore un monument de la langue des *Goths* dans la verſion des quatre Evangiles, faite dans le Ve. ſiécle par VULFILA, un de leurs Evêques, verſion qui a été imprimée.

Langue des Bourguignons.

LES *Bourguignons*, peut-être ſortis de la *Baſſe-Allemagne*, des environs de l'Elbe (a), n'ont laiſſé aucun monu-

(a) Voyez TILLEMONT ſur l'Empereur VALEN-

monument de leur langue. On en trouve ſeulement quelques mots dans leurs loix, écrites en Latin & rédigées ſous GONDEBAUT leur Roi (b).

Langue des Francs.

NOUS ne connoiſſons guère mieux la langue des *Francs*. Nous avons un formulaire d'abjuration & de confeſſion de foi, dreſſé pour le batême des adultes (c).

Langue des Allamannes.

LES monumens de la langue des *Allamannes*, Peuples, qui vraiſemblablement venoient de la *Haute-Allemagne*, ſont moins rares. On en a un gros recueil en trois volumes *in folio*. Ce tréſor d'antiquités *Teutoniques* a été recueilli & publié par les ſoins de SCHILTER, célébre Profeſſeur en droit à

VALENTINIEN I. art. XXIII. pag. 90. & ſuiv. T. V. Ie. part. 12e. édit. de 1710. Voyez les ſavantes recherches de M. DUNOD. &c.

(b) GUNDEBALDUS : Il mourut en 509. Voyez l'Hiſtoire des Bourguignons par M. F. J. DUNOD. Beſançon 1735. 4°. T. I. pag. 211. ſuiv.

(c) Conciliorum T. VIII. pag. 278.

à Strasbourg. On peut par cet ouvrage se convaincre que la langue *Allemande*, qu'on parle aujourd'hui, tire son origine de celle des *Allamannes*; mais qu'elle différe de l'*Allemand* moderne autant que l'*Italien* du *Latin*.

Rapport de l'Allemand Suisse avec la langue des Allamannes.

CEUX qui connoissent l'*Allemand-Suisse* y retrouvent un grand nombre de mots, qui ne sont point usités en Allemagne, & qui viennent manifestement de cette source commune, je veux dire de la langue des *Allamannes*.

Fondation du Ier. Royaume de Bourgogne où se trouvent le pays de Vaud & ses environs.

LES invasions de ces Peuples du Nord ne se firent pas à la fois. Elles commencérent sous VALENTINIEN, premier Empereur de ce nom, continuérent sous VALENS, sous GRATIEN (d), sous THEODORE I., sous ARCADE, &

(d) On croit sur le témoignage d'AUSONE & de SERVIUS que GRATIEN avoit fait transporter des prisonniers, faits sur les *Allemands*, sur les bords du *Limmat*. Voyez de BOCHAT. Mémoires T. I. p. 563. C'est l'opinion de GUILLIMAN *de rebus Helv.* Lib. II. Cap. 5. Ce sera après le gain de

& ce fut ſous l'Empire d'HONORÉ (e) au commencement du Ve. ſiécle que par la force des armes, ou par un conſentement arraché de l'Empereur, les *Bourguignons* s'emparérent de la *Séquanie*, où étoit compriſe au moins une partie de l'*Helvétie*. Ces *Helvétiens*, unis avec les *Bourguignons*, avoient GONDICAIRE pour leur Roi, tandis que les *Gaulois*, ſoumis, ou réunis aux *Francs*, obéïſſoient à FARAMOND. Il n'eſt pas aiſé de définir les limites de ce premier Royaume de *Bourgogne*. (f) Tout ce qu'on peut dire de plus poſitif, c'eſt que dans la par-

de la bataille de *Colmar* contre les *Allemands*, en 378. Voyez auſſi TILLEMONT ſur GRATIEN, art. VI. pag. 250. T. V. Ie. Part.

(e) Voyez TILLEMONT ſur HONORÉ I. art. LI. pag. 1300. & ſuiv. art. LIX. pag. 1336. & ſuiv. l'an de J. C. 413. & 417. T. V. 3e. Part. Voyez auſſi *Hiſt. des Suiſſes* de M. le Baron d'ALT de Tieffenthal &c. T. I. P. 49. ſuiv. Fribourg. 1749. 8°.

(f) Les uns diſent que c'eſt l'Helvétie, en deça de la *Ruſs*. D'autres depuis le mont-*Jura* à l'*Emme*. PROSPER & OROZE qui

partie occidentale étoit compris le *Pays-de-Vaud*, & les contrées voisines.

Helvétie allemande.

Des peuples *Allemands*, à peu près dans le même tems, occupérent le reste de l'*Helvétie*, du côté du Septentrion & de l'Orient, peut-être depuis l'*Aare*, ou l'*Emme*, à l'orient jusqu'au *Rhin*. Ce qui fit dans la suite une partie de ce qu'on appella l'*Allemannie*.

Voilà les Helvétiens séparés pendant 90 ans, tems que dura ce premier royaume de *Bourgogne*.

Clo-

qui parlent des conquêtes des *Bourguignons*, ne disent rien de précis. M. De Wattewille remarque très bien, que ces bornes variérent suivant les tems. On peut employer les termes d'*Helvétie occidentale*, pour désigner ce qui fit constamment portion du Royaume de *Bourgogne* & d'*Helvétie orientale*, pour marquer ce qui fit partie du Royaume d'*Austrasie* & ensuite du Duché d'*Allemannie*, à l'orient de l'*Aare*, jusqu'aux montagnes des *Grisons*. Voyez Hist. de la Confédération Helvétiq. par M. A. L. De Wattewille T. I. Liv. I. pag. 9. & 10. 8°. 1754. Voyez aussi Dunod ubi supra.

CLOVIS, Roi des Francs, vainqueur après la bataille de *Tolbiac* des *Allemands*, qui avoient voulu tenter une irruption en *France*, prit d'abord l'*Helvétie-Allemande*, qui ſubit un joug très dur. Les peuples devinrent eſclaves des Seigneurs, que le Monarque établit ſur eux à ſon gré.

L'Helvétie Allemande ſoumiſe au Roi des Francs en 496.

LES Rois de *Bourgogne*, qui s'étoient juſqu'alors ſoutenus, ſe perdirent par leur diviſion. GONDEMAR, leur dernier Prince, fut vaincu par les Rois *Francs*, qui, partageant ſes états, mirent ainſi toute l'*Helvétie* ſous leur domination. (g)

Réunion de toute l'Helvétie ſous les Rois Francs en 534.

CLOTAIRE, qui réunit tout l'empire des *Francs*, peut auſſi être regardé comme le premier Chef, à qui toute l'*Helvétie* ait obeï.

QUOIQU'ELLE ait ainſi été ſoumiſe à cet Empire pendant près de 340 ans,

Partage fréquent de l'Helvétie ſous les Rois Francs.

(g) Voyez HENOULT Chron. de France. Voyez auſſi H. SUICERI *Chron. Helvet.* in Theſ. Hiſt. Helv. Tig. 1735. fol. Voyez auſſi M. de WATTEWILLE ubi ſupra Lib. I. T. I. &c. & M. le Baron d'ALT. T. I.

ans, elle a ſouvent été partagée entre les Princes de cette Nation, qui, par une mauvaiſe politique, s'affoibliſſoient autant par le partage de leurs états que par leurs diviſions.

Cinq fois l'Helvétie eſt partagée depuis 562 en 888.

CINQ fois, depuis la mort de CLOTAIRE juſqu'à celle de CHARLES le Gros, l'*Helvétie* fut partagée; la partie occidentale pour faire portion du royaume d'*Orléans* ou de *Bourgogne*; la partie orientale pour être une Province de celui d'*Auſtraſie*. Seulement pendant le court eſpace de 21 ans la Suiſſe occidentale changea ſix fois de Maître, depuis 855 en 876.

Fondation du IIe. Royaume de Bourgogne.

LE Roi CHARLES étant mort ſans enfans laiſſa ſes poſſeſſions dans la confuſion. Des débris de ce vaſte Empire ſe formérent divers Etats. L'*Helvétie-occidentale* conféra la Royauté au Comte RODOLPHE I, de la maiſon de *Stratlingue*. Il étendit les limites de ſon Royaume juſqu'à la *Reuſs*. (h) Ce fut là le ſecond Royaume de *Bourgogne*. CE

(h) Quelques Auteurs ont cru qu'avant le régne de VITELLIUS, l'*Helvétie-occidentale*,

Ce qui étoit au-delà, à l'orient, resta sous l'obéissance de l'Empire, dont ARNOLPHE, neveu de CHARLES-le *Gros*, étoit le Chef. Ce pays fut gouverné par des Ducs & des Comtes, de la part de l'Empire. Helvétie Allemande.

Ce Royaume de *Bourgogne-Transjurane* subsista 144 ans, sous 4 Rois. Enfin l'Empereur CONRAD II. dit le Salique, succèda à ce Royaume, par le Testament de RODOLPHE III, appellé le *Fainéant*, le dernier Roi, & l'*Helvétie* fut ainsi réunie sous l'Empire d'*Allemagne*, où elle demeura pendant plus de deux siécles, jouïssant de diverses libertés considérables. Réunion de toute l'Helvétie sous l'Empire d'Allemagne en 1037, jusqu'environ l'an 1308.

LES

dentale, attachée à la Province *Séquanoise* ou *Lionoise*, venoit jusqu'à la *Reuss*, & que la partie orientale étoit unie à la *Rhetie*. Mais cette division de l'*Helvétie* paroit postérieure & n'est peut-être que du 9e. siécle. Voyez Mémoire de BOCHAT. T. I. pag. 405. En 69, dit FABER dans ses tables, VITELLIUS reduisit l'Helvétie en 2 Provinces, séparées par la *Reuss*, celle de *Soleure* incorporée à la *Séquanie*, celle de *Zuric* incorporée à la *Rhetie*. Table I. Bâle 1746. folio.

L'Helvétie fut diversement gouvernée.

Les Recteurs de *Bourgogne* & les Ducs d'*Allemannie* gouvernérent, comme Vaſſaux de l'Empire, mais très indépendans, les uns l'*Helvétie-orientale*, les autres l'*Helvétie-occidentale*. L'*Helvétie* jouïſſoit ainſi de grands priviléges, qui furent dans un danger éminent durant le grand ſchiſme, qui partagea tout l'Empire, lors qu'Othon IV. & Frederic II. ſe diſputoient la couronne impériale.

Interrègne dans l'Empire depuis 1280. en 1273.

Depuis la mort de l'Empereur Frederic II, au milieu du 13e. ſiécle, juſqu'à l'élection de Rodolphe I. de *Habsbourg*, il y eut dans tout l'Empire des troubles perpétuels, dont l'*Helvétie* ne fut pas exempte : ce fut un interrègne d'environ 23 ans. Depuis lors l'*Helvétie* ne fut plus réünie ſous un même Chef. Ce fut dans ce tems, environ en 1259. que les Comtes de Savoye s'emparérent du *Pays-de-Vaud*, tandis que les Evêques de *Lauſanne* ſe rendirent Souverains dans leur Diocèſe. Le *Pays-de-Vaud* reſta dans cet état juſqu'à-ce que les Bernois & les Fribourgeois le conquirent en 1536.

Voi-

Voici un tableau de l'état civil de ce pays, sur la fin du 13e. siécle & au commencement du 14e. siécle qui fut l'époque de la prémiére confédération des *Suiſſes*, en 1315. ſous l'Empereur ALBERT fils de RODOLPH. Tableau de l'état civil de la Suiſſe au 13e. siécle & au commencement du 14e.

DANS la *Suiſſe Occidentale*, *Bourguignone*, *ou Romande*, il y avoit des villes impériales, libres par des conceſſions de l'Empire, comme *Berne* & *Soleure*; des Princes Eccléſiaſtiques du premier rang, l'Evêque de *Bâle*, celui de *Lauſanne*, celui de *Genève*; des Comtes ſouverains du premier rang, de *Kybourg*, de *Habſbourg*, de *Savoie*, du ſecond rang, de *Neufchâtel*, de *Nidau*, d'*Arberg*, de *Romont*, de *Gruière*; des Vaſſaux conſidérables, les Barons de *Grandſon*, de *la Sara* & divers autres. Suiſſe Occidentale.

DANS la *Suiſſe Orientale*, ou *Allemande*, il y avoit auſſi des villes libres & impériales, comme *Zuric*, *St. Gal*, *Conſtance*. Les habitans d'*Uri*, de *Schwitz*, & d'*Underwalden*, formant diverſes communautés, ſe gouvernoient Suiſſe Orientale.

par leurs propres Magiſtrats. Les villes de *Lucerne* & de *Glaris*, quoique dépendantes à quelques égards des Moines, jouïſſoient de divers privilèges conſidérables. L'Evêque de *Conſtance* & l'Abbé de *St. Gal* étoient Princes & avoient des Sujets. Les Landgraves de *Turgaw* & de *Kybourg* étoient ſouverains. Ces derniers avoient ainſi des ſujets dans l'une & l'autre partie de la Suiſſe. Les Comtes de *Zug*, de *Raperſwil*, de *Bade* & de *Habſbourg* étoient aſſez conſiderables. Les derniers ſur-tout avoient de même des poſſeſſions dans l'une & l'autre partie de l'Helvétie. Les Barons de *Regenſberg*, & quelques autres Vaſſaux tenoient un rang inférieur (i).

Etabliſſement de l'Allemand dans la Suiſſe Orientale.

Au milieu de tant de révolutions, auſſi rapides que tumultueuſes, il n'eſt pas ſurprenant que la langue des *Suiſſer* ait varié & qu'il s'y ſoit introduit divers jargons : On voit en même tems pourquoi une partie a ſuivi le ſort de la langue des *François* tandis que

(i) En Allemand *Lands-herrn*.

que les autres ont à peu près ſuivi celui des *Allemands*.

CHARLEMAGNE qui commandoit aux deux nations la *Françoiſe* & l'*Allemande*, ſe déclarant le Reſtaurateur des lettres, aima, cultiva & protégea les ſciences & les arts. La véritable grandeur ne va jamais ſans cela (k). Les langues de ces Nations n'avoient encore rien de fixe : Au milieu des occupations les plus importantes, cet Empereur ne dédaigna pas de s'appliquer à les perfectionner. PIERRE DE PISE lui enſeigna la Grammaire. Ce ſavant avoit étudié à *Rome*. Ainſi les ruines mêmes de *Rome* fourniſſent tout à l'occident qui n'eſt pas encore formé. EGINHART Secretaire du Monarque, nous aprend que ce conquérant ne ſavoit pas ſigner ſon nom. Cependant il connut par la force de ſon génie combien les belles lettres étoient néceſſaires. Il fit venir de *Rome* des maîtres en divers genres. Ainſi

Empire de Charlemagne en 771. juſqu'en 814.

(k) C'eſt la remarque de M. le P. HAINAULT dans ſa *Chronol. de France*.

(l) Ainſi les deux langues commencérent en même tems ſous un même Prince à prendre une forme moins irréguliére. Dans les ſiécles ſuivans elles ont fait à peu près les mêmes progrès, & ſi la *Françoiſe* a gagné quelque ſupériorité, c'eſt le ſiécle de LOUIS XIV. qui la lui avoit donnée. Aujourd'hui tant d'illuſtres ſavans (m) ont travaillé à perfectionner l'*Allemande* qu'elle peut le diſputer à ſa rivale dans tous les genres.

Etabliſſement des Saxons dans l'Helvétie en 794 & 795.

CHARLEMAGNE contribua même à faire dominer pour jamais l'*Allemand* dans l'*Helvétie orientale*, en y tranſplantant des *Saxons*, pour les forcer à lui être fidéle. Il les répandit auſſi en

(l) *Hiſtoire Générale* T. I. Ch. XI. p. 103. & ſuiv.

(m) Le période le plus brillant de la litterature *Allemande* a ſuivi de près celui de la langue *Françoiſe*; c'eſt l'âge marqué par les grands noms de HALLER, de HAGEDORN, de GOTTSCHED, de BODMER, de GESNER, de GUNTHER, de RABENER, de GELLERT, de MOSHEIM, de KLOPESTOCK, de VAN-LOEN, de SAK, &c.

en *Flandre*, où ils empêchérent de même que la langue *Françoiſe* ne prévalût (n). Pendant le même tems la langue *Romance* commençoit à ſe former du mêlange d'un *Latin* vulgaire avec le *Tudeſque*. De là par degrés naquit le *François*. Ce langage dura juſqu'au tems de FREDERIC II. On en trouve encore des reſtes dans le jargon de quelques endroits des *Griſons*, & des traces dans tous les Patois de la *Suiſſe Romande*, ou *occidentale* (o). Entrons à cet égard dans quelques détails.

(n) Voyez encore la *Chronol.* de M. le P. HAINAULT.

(o) Voyez *Hiſt. Générale* ubi ſuprà.

CHAPITRE VI.

De la langue Romande, dans la Suiſſe occidentale.

Origine de la langue ruſtique romaine.

DANS TOUS LES lieux, où les Romains étoient établis en plus grand nombre, comme dans l'*Helvétie Occidentale*, dans le pays des *Allobroges* & dans toute la *Sequanie*, la langue *Latine* y aïant bientôt pris le deſſus, celle des *Allamannes* ne put s'y introduire. Cette langue *Latine*, devenuë celle d'un peuple, qui en avoit une autre, ſe corrompit, même en s'établiſſant. Le jargon qui en nâquit bientot ſe nomma *Ruſtica romana*, la langue *Romaine-ruſtique*, la langue *Romande* ou *Romance*, comme on le voit par un endroit du Dialogue de SULPICE-SEVERE, Prêtre Gaulois, qui écrivit l'an 400 de J. C.

D'où nâquit le Romans.

DE fauſſes conſtructions, conformes au génie de l'ancien *Celtique*, des voyelles ſautées & des conſonnes ajoutées,

tées, un mêlange des mots, des genres, des régimes d'un patois provincial, une prononciation vicieuſe, ſuivant celle des autres idiomes, une confuſion des dialectes des divers peuples, qui ſucceſſivement depuis le cinquiéme ſiécle inondoient la *Gaule* & la *Séquanie*, ce furent là autant de cauſes plus que ſuffiſantes d'une corruption, qui de proche en proche & peu à peu, devint univerſelle dans ces Provinces (a).

On appelloit auſſi ce langage barbare *Sermoromanus*, d'où ſuivant la prononciation de ces ſiécles, on fit *Sermo roman's* & enſuite *Romans* ou

(a) Voyez-en quelques exemples dans l'eſſai de la Paléographie Françoiſe, *Spect. de la nat. T. VII. Entretien XIX. pag.* 18. *& ſuiv.* Par. 1747. Il ſuffit d'avoir vû quelques Actes depuis le VIe. ſiecle pour avoir une idée de la barbarie du latin de ces tems là. Pour ne pas nous éloigner de la Suiſſe voyez-en quelques un depuis le IXe. au XIIe. ſiécle dans l'Hiſtoire de la Bourgogne de Dunod. T. II. 586. ſeq.

Romance (b). Tous les livres écrits dans cette langue furent appellés *Romans* & les auteurs *Romanciers*.

Qui prit une forme ſous Charlemagne.

De plus en plus ce jargon s'éloigna de ſon origine, & l'uſage de la langue *Latine* s'abolit bientôt. Dès le IXe. ſiécle ce *Romans* devint la langue générale de la *Gaule* & de l'*Helvétie occidentale*. Ainſi les *Gaulois* oubliérent leur propre langue, auſſi-bien que les *Helvétiens*. Les *Francs*, diſperſés parmi les *Gaulois*, dont ils ne furent proprement ni les ennemis ni les vainqueurs, de même que les *Bourgondions*, mêlés parmi les *Helvétiens*, déſaprirent leur propre langue. La *Romance* prit une forme reguliére dans les derniéres années de l'Empire de Charlemagne & par les ſoins de ce Monarque. On voit dans le XVIIe. Canon du 4e. Concile de *Tours*, aſſemblé par l'ordre de ce Prince,

(b) C'étoit pour diſtinguer cette langue de celle des *Francs*, ou *Germains*, de celle des *Goths* & des *Bourguignons*, de celle des *Bretons*, qu'on lui donna ainſi le nom de *Romance*.

ce ; l'an 813. qu'il eſt ordonné aux Evêques de prêcher aux *Francs* en *Tudeſque*, *linguâ theotiſcâ*, & aux *Gaulois* en *Ruſtique Romaine*, *ruſticâ romanâ* (c).

Les *Francs* ſe conſervérent pendant 4 ou 5 ſiécles, diſtingués des *Gaulois*, ou *Romans*, anciens habitans du païs, par leurs habillemens, leur langue, leurs priviléges, leurs uſages : Diſtinction qui ſubſiſtoit encore du tems de CHARLEMAGNE, puis qu'il trouva mauvais que les Francs commençaſſent à s'habiller comme les *Gaulois* ; mais peu à peu cette diſtinction s'évanouït, & environ la fin du IXe. ſiécle, ou vers le commencement du Xe. le *Romans* devint la langue des *Francs*, comme celle des *Gaulois*. Les *Helvétiens occidentaux* ne parlérent plus auſſi que cette langue là, quoi que ce ne fût point encore la langue de la Cour, qui étoit toujours *Allemande*.

Sur la fin du IXe. ſiécle ou au commencement du Xe. les Francs ſe confondent avec les Gaulois & en prennent la langue.

Au-

(c) Voyez les Conciles de *Tours* & de *Mayence*, au IXe. ſiécle. Voyez auſſi FAUCHET & la préface du Gloſſaire de DU-CANGE.

La France changea de nom à cauſe de ſa langue.

AUPARAVANT la *France* étoit appellée *Francia occidentalis*, pour la diſtinguer de la *Franconie*, province de la *Haute-Allemagne*, qu'on appelloit *Francia-orientalis*. Mais depuis cette révolution dans la langue on appella l'autre *Francia-Latina* ou *Romana* & l'autre *Francia-Teutonica* ou *Teothiſca* (d). Les *Helvétiens Allemands* donnérent auſſi le nom de *Welſchland* à l'*Helvétie Romande*, c'eſt-à-dire, païs des *Welſches*, ou *Gaulois*, ou des étrangers (e).

Cette langue fixée prend le nom de Gauloiſe.

On commença dans le Xe. ſiécle à apprendre dans les Cours étrangéres cette langue, devenuë celle d'une grande Nation, qui ſe piquoit déja d'une ſorte de politeſſe. Nous ſavons que

(d) C'eſt ce qu'on voit dans LUITPRAND ſur l'an 888. dans REGINON ſur l'an 939. & dans WIPPON ſur l'an 1033. Le Ier. *Italien*; les deux autres *Allemands*.

(e) Voyez RUCHAT Hiſt. Eccleſ. du païs de Vaud pag. 136. ſuiv. & de BOCHAT Mem. ſur l'Hiſt. Anc. de la Suiſſe T. I. p. 214.

que l'Empereur OTHON l'apprit ; & dès-lors elle commença à être appellée *Gauloiſe*, du païs où l'on la parloit (f). On y écrivit beaucoup d'ouvrages en proſe & en vers, &, comme pour amuſer les Croiſés, on avoit compoſé des contes de Chevalerie en *Romans*, tous les ouvrages de ce genre, fruit de l'imagination, propres à gâter l'eſprit par un faux goût pour le merveilleux, ont conſervé ce nom général.

On retint les caractères Latins ; qu'on retrouve dans tous les âges, quoiqu'avec des varietés plus ou moins grandes. Au milieu du XVe. ſiécle juſqu'au milieu du ſuivant, par l'imitation de je ne ſai quels caractères *Gothiques*, on l'hériſſoit de pointes & de pans inutiles. (g) On conſerva les caractères latins.

LES

(f) WITIKIND (Lib. II. ſur l'an 939) l'appelle de ce nom, *linguam gallicam.*

(g) Voyez l'eſſai de Paléographie déja cité. Vide etiam WALTHERI *Lexicon diplomaticum.*

Les païs voiſins adoptent le Gaulois.

LES païs, voiſins de la *France*; adoptérent à peu près cette langue de la même maniére, comme la *Flandre-Vallone* (h), la *Lorraine Françoiſe*, la *Franche-Comté*, & la *Suiſſe Romande* (i).

Etenduë de la Suiſſe Romande.

CETTE portion de la Suiſſe, où l'on parle la langue *Françoiſe*, étoient à l'orient & au midi de l'ancienne *Bourgogne-Tranſjurane*, partie qu'on nomma *Petite Bourgogne* ou *Bourgogne Cisjurane*. Pour la ſaiſir, il faut ſuivre

(h) Le mot de *Wallon* ſignifioit auſſi *Gaulois*. Ceux que les Romains appelloient *Gallos*, les Allemands les appelloient *Welſches*, ou *Wæhlen*. Le Païs de *Galles* eſt encore appellé par les Anglois *Velſchland*.

(i) De *Wœliſchs* on a fait dans le IXe. ſiécle *Waldenſis*. Dès cette Epoque on trouve le *Pays-de-Vaud* nommé *Pagus* & *Comitatus Waldenſis*. Il en eſt parlé ſous ce nom dans le Teſtament de CHARLEMAGNE. La *Suiſſe Romande* eſt appellée de ce nom de *Romans* qu'on y parloit. Les *Allemands* appellent encore l'Italie *Welſch-land*, & les *Suiſſes-Allemands* donnent auſſi ce même nom au *Pays-de-Vaud*.

vre à peu près une ligne qui, commençant au deſſus de *Bienne* (k) dans l'Evêché de *Bâle* continueroit au midi par *Morat*, par *Fribourg*, par les montagnes qui ſéparent le *Geſſenai* d'avec le *Rougemont* & par *Martigny* en *Valais*: C'eſt donc une partie de l'*Evêché de Bâle*, les Principautés de *Neufchâtel*, & *Valangin*, le *Païs-de Vaud*, le *Bas-Valais*; à quoi on peut ajouter *Genéve*, le *Païs de Gex* & la *Savoie*.

Raiſon pourquoi l'Allemand n'a pas pris dans le *Païs Romand*.

TOUT ce pays aïant été ſi long-tems ſous des Maîtres Allemands, on demande pourquoi leur langue ne s'y eſt pas introduite comme dans le reſte de la *Suiſſe*?

PLUSIEURS raiſons expliquent cette différence. On les a deja vuës, raſſemblons-les en peu de mots. La prémiére

(k) Depuis Bienne le long du Lac l'on parle la langue Allemande juſqu'à la Neuveville; Le Village de Gléreſſe, Liggers eſt mixte, c'eſt-à-dire, qu'on y parle François & Allemand; ſur la montagne de Dieſſe, on parle François.

miére, c'eſt que le *Latin* étoit plus généralement établi dans ces contrées au tems de l'invaſion des *Allemands*, que dans la *Suiſſe Orientale*. Il y auroit eu plus de changemens à faire pour faire oublier le *Latin* & apprendre l'*Allemand*. On a vu que les *Romains* ont eu plus d'établiſſemens dans la *Suiſſe occidentale* que dans l'autre partie. Ajoutez que la *Suiſſe occidentale*, étant dès le tems des *Romains*, beaucoup plus peuplée, moins d'*Allemands* pûrent s'y établir : Il en vint à l'orient & dans la *Rhétie* beaucoup plûtôt & en beaucoup plus grand nombre. Enfin le voiſinage de la *France*, avec laquelle on étoit ſans ceſſe en commerce, dut naturellement en faire adopter la langue. Les mêmes raiſons, qui établirent la langue *Gauloiſe* en *France* & en *Bourgogne*, durent auſſi la faire dominer dans tout l'occident de la Suiſſe. D'un autre côté, quoiqu'aſſujettie aux Rois *Francs*, la *Suiſſe orientale* fut occupée par divers Seigneurs *Allemands*, qui y introduiſirent leur langue, en même tems

tems qu'ils fondérent diverſes villes, *Arau*, *Brougg*, *Lentzbourg*, *Arbourg*, *Burgdorf* ou *Berthoud*, *Vangen* &c. *Berne* & *Fribourg*, fondées dans le XIIe. ſiécle, ſous la Domination des Empereurs Allemands, après l'ordre donné de ſe ſervir de la langue allemande, durent naturellement l'adopter. On trouve cependant encore dans le jargon du *Pays-de-Vaud* des mots qui dérivent de l'ancienne langue *Allemande* (1).

Langues du Canton d'Apenzell & de quelques autres endroits de la Suiſſe.

Les prémiers habitans d'*Appenzell*, *Rhétiens* d'origine, y apportérent auſſi la langue *Latine*, mêlée ſans doute avec leur ancien *Rhétique*. Dans le tems de la décadence de la langue *Latine* il s'y forma de même un jargon groſſier, comme chez les *Griſons*, nommé *Romanſch*, qui différoit dans plu-

(1) Les Germains ne fermoient point de villes. Ils avoient autour de leurs maiſons une portion de terre enceinte. Ils appelloient cette enceinte *cortis*. De là eſt venu le mot de notre Peuple, *curti*, pour jardin, *courtine* &c.

pluſieurs mots & dans les terminaiſons du *Romans* de la *Gaule*. C'étoit un mêlange biſarre de mots *Latins*, défigurés, de mots *Tudeſques* changés & de divers mots d'origine inconnuë, qui vraiſemblablement venoient des reſtes de l'ancien *Etruſque*, prémiére langue des *Rhétiens*, qui étoient venus de la *Toſcane*. Ce Païs, ſoumis aux *Allemands*, dès le VIe. ſiécle, ſe remplit de familles *Allemandes*, qui y firent inſenſiblement prévaloir leur langue. Ce ne fut ſeulement que dans le IXe. ſiécle qu'elle y devint la langue vulgaire. La même choſe eſt arrivée, mais plus tard, à la ville de *Coire* & au païs voiſin. Le *Romanſch* étoit auſſi la langue du pays, comme il eſt encore en uſage dans l'*Engadine* & en divers autres endroits. Mais vers la fin du XVe. ſiécle l'*Allemand*, langue plus connuë & plus réguliére, prit à *Coire* la place de cette langue barbare (m). Les peuples du *Valais* par-

(m) WALSER, Chronique d'Apenzell. p. 40. & 138. Cet ouvrage Allemand fort

parlent encore ſelon les quartiers quatre langues. Dans quelques endroits du Canton de *Fribourg* & aux environs de *Morat*, dans le Canton de *Berne*, à *Fribourg* même, le peuple parle deux langues, l'*Allemande* & la *Françoiſe*. Dès-lors on comprend qu'ils parlent mal l'une & l'autre.

L'Italien & le Gaulois viennent de la langue Romance.

La langue Italienne n'étoit pas encore formée du tems de FREDERIC II. comme le remarque Mr. DE VOLTAIRE (n). On le voit par les vers de cet Empereur, que cet Auteur célèbre cite. C'eſt le dernier exemple de la langue Romance, dégagée de la dureté *Tudeſque*. L'Italien prit ſa forme à la fin du XIIIe. ſiécle, du tems du bon Roi ROGER, Pére de la malheureuſe JEANNE, Reine de *Naples*. C'étoit en *Provence* & en *Languedoc* qu'on avoit adouci la langue *Roman-*

fort curieux eſt de Mr. GABRIEL WALSER, Miniſtre du St. E. à *Speicher*, imprimé en 1740. à St. Gall. 8°.

(n) Voyez *Hiſt. Générale* T. II. Chap. LXIX. p. 173. & ſuiv.

ce. Les *Provençaux* qui aimoient la Poëſie & le chant furent les Maîtres des *Italiens.* Mais tandis que le Jargon ſe maintenoit en *Provence* & en *Languedoc,* la langue *Italienne* ſe perfectionnoit ſous la plume de DANTE & de PETRARQUE (o). Ainſi de la langue *Romance* naquirent les langues *Italienne* & *Gauloiſe* ; celle-là avec plus de pureté, celle-ci avec plus de mêlange. L'*Eſpagnol* eut la même origine par d'autres combinaiſons.

CHAPITRE VII.

Monumens de la langue Romance ou Gauloiſe.

Monumens du Gaulois du IXe. ſiécle.

NOUS N'AVONS PAS de cette prémiére langue *Romance*, ou *Gauloiſe*, des monumens étendus, qui ſoient auſſi anciens que ceux qu'on

(o) Eu égard à ſon origine on peut appeller notre langue *Romano-tudeſque*, & *Gallo-tudeſque.*

à de l'*Allemand*. Nous n'en connoiſſons point d'antérieur au traité que firent enſemble LOUIS de *Baviére*, appellé le *Germanique*, Roi de *Germanie*, & CHARLES ſecond, ſurnommé le *Chauve*, Roi de *France*, ligués en 843. contre l'Empereur LOTHAIRE I. leur frére ainé, tous trois fils de LOUIS le *Débonnaire*. LOTHAIRE vouloit les dépouiller l'un après l'autre. CHARLES & LOUIS, perſuadés que leur ſûreté dépendoit de leur union, confirmérent leur ancienne ligue par la religion du ſerment, châcun en ſa langue, l'un en *Romance*, l'autre en *Tudeſque*. On trouve dans NITHARD les propres termes de ce fameux traité: Monument d'autant plus ſingulier qu'il eſt le ſeul qui puiſſe nous donner quelque idée de ces deux langues, dans ce ſiécle: La prémiére, uſitée dans la *Neuſtrie*, étoit compoſée de *Celte* & de *Latin*; jargon tout ſemblable à celui des païs les plus reculés de la *Gaſcogne* & de la *Catalogne*: La ſeconde, familiére aux peuples de la *Germanie*, étoit

une eſpéce d'*Allemand*, un dialecte peu différent de celui qui eſt encore en uſage aujourd'hui parmi les *Friſons*. LOUIS prêta le ſerment en langue *Romance*, pour être entendu de l'armée de ſon frére CHARLES; & celui-ci fit le même ſerment en *Tudeſque*, pour être entendu des ſoldats de LOUIS. L'Armée de CHARLES prêta le ſerment en langue *Romance*; celle de LOUIS en *Tudeſque* (a).

Monumens du Xe. & du XIe. ſiécle.

AU Xe. & au XIe. ſiécle les monumens devinrent plus communs. On peut voir des échantillons du langage & des caractères de ces ſiécles-là dans la *Paléographie Françoiſe* que nous avons déja citée (b).

Raport de notre Patois au Gaulois du XIe. ſiécle.

QUELQUES dialectes de notre patois du *Païs-de-Vaud*, qui ſouvent n'eſt

(a) Voyez *Hiſt. de France* par M. l'Abbé VELLY Paris 1755. T. II. p. 59. & 60. Spect. de la Nat. T. VII. p. 189. ſuiv. BALUZ. *Capitul.* T. II. p. 39-41. EKKCHARD JUN. Cap. X. p. med. 80. 81. & Cap. XVI. p. m. 102. LINDEBROG. pag. 1407. a.

(b) Spect. de la Nat. T. VII. p. 246. ſuiv.

n'eſt qu'un *Latin* mal conſtruit & mal prononcé, approchent extrêmement de cette langue *Romance* du XIe. ſiécle. On peut s'en convaincre par la comparaiſon. J'en dis autant du *Savoyard*, du jargon du *Païs-de-Gex*, du *Fribourgeois*, du *Neufchatelois*. Ils ont tous une prononciation différente, & des mots propres.

Monumens poſtérieurs au XIIe. ſiécle.

DEPUIS le XIIe. ſiécle les monumens ſont nombreux & on en a de fort étendus. On peut encore en voir des extraits depuis le XIIe. au XVIe. ſiécle dans l'A. PLUCHE (c).

Manuſcrits de la Bibliothèque de Lauſanne.

ON a dans la Bibliothèque de *Lauſanne* une traduction *Françoiſe* des Dialogues du Pape GREGOIRE LE GRAND, que feu Mr. RUCHAT croyoit être du XIIe. ſiécle. Il en a publié un morceau aſſez long dans le *Mercure Suiſſe*.

Manuſcrit de la Bibliothèque de Berne.

Il y a auſſi dans la Bibliothèque de

(c) Ibid. p. 198. ſuiv. Voyez des échantillons de ce langage dans l'Hiſtoire manuſcrite de Mr. RUCHAT T. V. Voyez quelques piéces juſtificatives à la fin du Tom. II. de l'*Hiſtoire de Bourgogne* par DUNOD.

de *Berne* une collection d'Hiſtoriens & de Poëtes, amaſſés par les ſoins du célébre BONGARS. (d) On pourroit y prendre une idée du langage & du ſtile des divers ſiécles de la langue *Gauloiſe*. Il ſeroit à ſouhaiter que le ſavant Dépoſitaire de ce tréſor de littérature *Françoiſe* (e) qui travaille à un catalogue raiſonné de ces manuſcrits, voulût le publier pour faire connoître ces monumens. Il inſtruiroit par ſes jugemens & ſes diſcuſſions, & rendroit communes à tous les gens de lettres, des richeſſes, qui ſans cela reſteront toûjours cachées & inutiles.

(d) Toute la Bibliothéque du fameux JAQUES BONGARS ſe trouve dans celle de *Berne*. Elle eſt riche en Manuſcrits curieux. BONGARS fut Conſeiller d'HENRI IV. qui l'employa dans pluſieurs négociations importantes, en particulier en *Suiſſe*. Il mourut à *Paris* le 29e. Juillet 1612. âgé de 58. ans. Il étoit natif d'*Orléans*.

(e) Monſieur le Bibliothécaire SINNER.

FIN.

559247
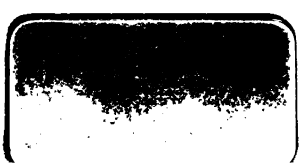
Recherches sur les langues
anciennes et modernes de la
Suisse
par Elie Bertrand.
A Berne 1754